ABONNEMENT.

Saumur: Un an. . . . . . . . . 30 fr.

Poste:

Six mois . . . . . . 16 Trois mois . . . . . . 8 Un an. . . . . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . . . 18

Trois mois . . . . . 10

On s'abonne : A SAUMUR,

Chez tous les Libraires;

A PARIS. Chez MM. RICHARD et Cio, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. : . 20 c. Réclames, - . . . 80

Faits divers, - . . . 75 RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, Et du droit de modifier la rédaction

On s'abonne!

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Décembre 1873.

# LE MARÉCHAL BAZAINE.

Fin de l'audience du 10 décembre.

Après la réplique de M. Lachaud, Monsieur le président, au maréchal Bazaine : - Monsieur le maréchal, avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense?

Le maréchal se levant vivement :

« Je porte sur ma poitrine ces mots: Honneur et Patrie! Je n'ai jamais manqué à cette noble devise pendant les quarantedeux ans que j'ai servi loyalement mon pays, ni à Metz, ni ailleurs, je lejure devant le Christ. »

M. le président. - Le conseil se retire pour délibérer.

En même temps que le conseil entre dans la chambre de ses délibérations, le maréchal Bazaine quitte l'audience, accompagné du commandant Thiriet. Les défenseurs et le colonel Villette le suivent.

Il est quatre heures trente-cinq. Un détachement de gendarmerie entre aussitôt dans la salle et se range, l'arme au

pied, dans l'enceinte du prétoire.

Aucun des nombreux spectateurs qui, plus pressés que jamais, assistent au dénouement de ce grand procès militaire, n'abandonne sa place durant la suspension. Des conversations ardentes s'engagent sur tous les points de la salle. A diverses reprises, M. le capitaine de Bosredon rappelle l'assistance au silence.

A huit heures et un quart, un mouvement prolongé se produit. On voit entrer, par la porte du fond, un des membres du conseil : c'est M. le général Lallemand. On croit que le conseil va reprendre séance et tout le

monde se lève. L'honorable général s'assied; mais on se rappelle aussitôt qu'il est juge supplémen-

taire et qu'il n'a pas à prendre part aux délibérations.

A huit heures trente-cinq, la voix du maréchal-des-logis appariteur se fait entendre : Debout, le conseil

Au commandement de l'officier de service, les gendarmes placés autour du prétoire et au bas de l'estrade présentent les armes.

La loge du maréchal et la barre sont inoccupées.

Les membres du conseil reprennent leurs places, immobiles et graves. Ils sont debout et couverts.

L'émotion est indescriptible. Tous les regards sont fixés sur le conseil et semblent chercher à pressentir le secret de la délibération. Le plus profond silence règne dans toute l'étendue de la salle.

M. le président, d'une voix lente et grave, donne lecture du jugement suivant:

#### JUGBII BNI'S

La séance, suspendue à quatre heures et demie, est reprise à huit heures et demie. Le maréchal Bazaine n'est pas présent. M. le duc d'Aumale prononce le jugement sui-

Au nom du peuple français, Cejourd'hui, 40 décembre 4873, le 1° conseil de guerre de la 1rº division militaire, délibérant à huis clos, le président a posé les questions suivantes :

Première question. — Le maréchal Bazaine est-il coupable d'avoir signé, le 28 octobre 1870, à la tête d'une armée en rase campagne, une capitulation?

Deuxième question. — Cette capitulation a-t-elle eu pour résultat de faire poser les armes à cette armée?

Troisième question. — Le maréchal Bazaine est-il coupable de n'avoir pas fait, avant de signer ladite capitulation, tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'hon-

Quatrième question. — Le maréchal Bazaine est-il coupable d'avoir, le même jour, capitulé avec l'ennemi et rendu la place de Metz, dont il avait le commandement supé-

rieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que prescrivaient le devoir et l'hon-

Les voix recueillies séparément en commençant par le grade inférieur, le président ayant émis son opinion le dernier, le conseil

Sur la première question, OUI, à l'unani-

Sur la deuxième question, OUI, à l'unanimité.

Sur la troisième question, OUI, à l'una-

Sur la quatrième question, OUI, à l'una-

Sur quoi, et attendu les conclusions prises par le commissaire spécial du gouvernement dans ses réquisitions, le président a lu le texte de la loi et recueilli de nouveau les voix dans la forme indiquée ci-dessus pour l'application de la peine;

En conséquence le conseil condamne, à

Le nommé Bazaine (François-Achille), maréchal de France,

A la peine de mort et à la dégradation militaire,

Conformément aux articles 209 et 210 du code de justice militaire.

Le conseil le condamne en outre aux frais envers l'Etat en vertu de l'article 439 du code de justice militaire, ainsi conçu:

« Le jugement qui prononce une peine contre l'accusé le condamne aux trais envers l'Etat. »

Déclare enfin, conformément à la loi, le maréchal Bazaine rayé des contrôles de l'ordre national de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, et déchu du droit de porter ces décorations.

Enjoint au commissaire du gouvernement de faire donner immédiatement, en sa présence, lecture du présent jugement au condamné devant la garde rassemblée sous les armes, et de l'avertir que la loi lui accorde un délai de vingt-quatre heures pour se pourvoir en révision.

Le jugement a ensuite été signifié au maréchal Bazaine en présence du commissaire du gouvernement, dans la galerie qui conduit à Trianon-sous-Bois.

#### Après l'audience.

Après la clòture des débats, le maréchal s'est retiré dans ses appartements, où l'ont suivi les personnes de sa famille, la maréchale, son frère, ses deux neveux, leurs jeunes femmes, les capitaines Gudin et Mornay-Soult, le colonel Magnan, M. Bouillet, Mme Asselin, et quelques sidèles de la dernière heure, une quinzaine environ.

Pendant les quatre heures qu'a duré la délibération, il a causé librement, familièrement, presque gaiement, comme si sa tête n'était pas en jeu, et alors que l'angoisse étreignait tous ces braves amis qui se serraient autour de lui.

Au bout de quelques instants, la maréchale Bazaine, à qui ce spectacle déchirait l'âme, a quitté le salon, et, accompagnée de la fille de Me Lachaud et du colonel Luccioni, elle est allée prier dans la chapelle.

Quant au colonel Villette, cette incarnation sublime du dévouement, il se tenait dans la galerie qui relie le Grand-Trianon à Trianonsous-Bois, pour être plus à portée des premières nouvelles.

C'est là qu'à huit heures trente l'a trouvé M. Georges Lachaud, qui venait d'entendre la sentence et se rendait auprès du maréchal pour le préparer à la visite du général Pourcet.

- Eh bien l lui a demandé le colonel Villette d'une voix haletante, est-il acquitté?

M. Georges Lachaud, sans répondre, a fait un geste de désespoir, puis il a monté l'escalier qui conduit aux appartements du maréchal, suivi par le malheureux colonel Villette, qui trébuchait comme un homme

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, le maréchal, en train de causer avec son entourage, s'est approché du jeune avocat, et, voyant sa figure bouleversée, a compris, sans qu'il fût besoin d'échanger une parole, quelle était la situation.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# LE MARCHAND DE PANIERS

de travelle, tarle le marches de son de de de de

PETITE NOUVELLE.

enon anon restin (Suite.) haring Zon . Seam

none, ed de que voi.Vipourres metire des

— Puisque vous y tenez, la voilà. Je roule par le monde, parce que je ne puis pas rester en place ; je mange, parce que j'ai faim ; je bois, parce que j'ai soif. Je me chausse quand j'ai froid (ici il sourit), et je me mets à l'ombre quand il fait trop grand chaud. Je travaille, parce qu'il faut travailler pour vivre, et que d'ailleurs je m'ennuierais à ne rien faire. J'aime mon métier. C'est joli, l'osier, c'est propre, c'est coquet, ça prend toutes les formes que l'on veut. Je puis transporter ma fabrique et mon magasin de vente partout avec moi.

Quand je trouve un joli endroit comme celui-ci, je dételle François (ici l'âne dressa l'oreille, je lâche Patte-Rousse (grognement d'approbation), je me mets sur l'herbe, à l'ombre, en plein air, et je m'amuse à plier l'osier pendant que les peupliers chantent au-dessus de ma tête.

J'ai déjà pas mal couru, et j'espère courir encore; je regarde autour de moi, et je trouve mon profit dans tout ce que je vois.

Je fais ma provision d'osier dans les pays où il est à bon marché, et je vends mes paniers et mes corbeilles le mieux que je peux, sans faire de tort à personne.

Quand j'ai commencé mon commerce, je n'avais ni François pour porter ma marchandise, ni Patte-Rousse pour veiller dessus en mon absence. Je portais toujours tout mon fonds de commerce sur mon dos. J'avais des piles de corbeilles par-dessus la tête, des grappes de paniers qui me pendaient jusqu'au-dessous des épaules, des paniers aux bras, des paniers en sautoir, des paniers en tablier. On riait de me voir chargé comme une bourrique; moi, je riais aussi, car toute cette marchandise-là n'est pas si lourde qu'elle en a l'air.

On disait: Voilà un garçon de bon courage, il faut lui acheter quelque chose. Plus d'une bonne âme m'a acheté ainsi un panier dont elle n'avait que faire. Il y a de braves gens dans toutes les paroisses: je le dis parce que je le sais, et je le sais parce que je l'ai vu. per vision stary. Inner star cath

Dans ce temps-là, mon ambition était d'avoir des souliers : j'ai gagné honnêtement de quoi avoir des souliers. Alors j'ai pensé que je serais bien heureux si je pouvais acheter un âne : j'ai un âne, et même un âne comme il y en a peu. Quand on a un âne, il est tout naturel de vouloir une charrette. La charrette, c'est moi qui l'ai fabriquée, à l'exception des roues. Un charron y trouverait à redire; mais si vous saviez comme elle est commode!

— Alors vous êtes parfaitement heureux? lui dis-je en le regardant avec intérêt.

- Oui et non. Je ne puis pas dire que je

ne suis pas heureux, ce serait de l'ingratitude envers le bon Bieu; mais, voyez-vous, Monsieur, je crois qu'il est dans ma nature de désirer toujours quelque chose. Vous ne devineriez pas ce que je désire maintenant!

- Un beau magasin de vannerie dans une grande ville?

- Non, Monsieur. J'ai même idée que je ne m'accoutumerais pas à vivre dans une ville, grande ou petite. Quand j'ai passé une demi-journée à promener mes paniers dans des rues, je commence à étouffer, et j'ai des inquiétudes dans les jambes. Pas de place, pas d'air, pas de liberté. Est-ce qu'on voit le ciel dans une ville? Est-ce qu'on se doute de ce que c'est que des arbres et de l'herbe, et des ruisseaux?

Les maisons même ont l'air d'y être mal à l'aise. Une maison de ville, grande ou petite, belle ou vilaine, me fait toujours l'effet de quelqu'un qui s'ennuie et qui dit : Je voudrais bien m'en aller.

- Vous voudriez vivre de vos rentes à la

- Oh! mon Dieu, non! Mon rêve, ce se\_

— Ils m'ont donc condamné à mort? a-t-il dit simplement en serrant la main à M. Georges Lachaud.

Et devant son silence significatif: — A quelle majorité? a-t-il demandé.

- A l'unanimité! a répondu d'une voix sourde l'auxiliaire de l'illustre défenseur. - Ah I s'est contenté de dire le maréchal

Bazaine, et il a repris, comme si de rien n'était, la conversation interrompue.

Tout le monde fondait en larmes; seul le condamné gardait son visage si calme.

C'est à ce moment que le colonel Villette est entré dans le salon. Il a fait un pas vers celui dont il s'est constitué l'esclave depuis dix-huit mois. Mais, comme il allaitlui prendre la main, ses forces l'ont trahi, et il est tombé lourdement sur le parquet.

Pendant qu'on s'empressait autour de lui, le maréchal, pour dissimuler son émotion, s'est dirigé vers la chambre voisine, où reposait M. Lachaud. Il l'a trouvé debout, sur le seuil, et c'est lui-même qui, d'un ton calme et presque enjoué, lui a appris la fa-

Au milieu de cette scène navrante est arrivé M. le commandant Guioth, aide-decamp de M. le duc d'Aumale. Sa présence, est-il besoin de le dire ? a produit une sensation pénible. M. Guioth, très-ému luimême, a remis à Me Lachaud une lettre du président du premier conseil de guerre qui le priait de se rendre immédiatement dans la salle des délibérations.

Me Lachaud s'est empressé de suivre l'aide-de-camp. Il a trouvé les juges réunis, et M. le duc d'Aumale, avec tous les égards dus à l'homme qui a fait preuve d'une si puissante quoique si stérile éloquence, lui a donné lecture d'une demande en grâce, revêtue de la signature de tous les membres du conseil. Il a de plus ajouté qu'il allait se rendre sur l'heure auprès du ministre de la guerre et du Président de la République pour appuyer de sa personne cette requête su-

L'éminent avocat a déclaré simplement qu'il allait en référer à M. le maréchal Bazaine, et, saluant le conseil, il s'est retiré.

Ce dénouement était prévu depuis la veille. M. le duc d'Aumale en avait fait confidence à la princesse Lise Troubetzkoï.

- Nous serons justes, mais cléments,

lui avait dit le général-duc.

Justes, en signant la peine de mort ; cléments, en signant le recours en grâce à l'unanimité! On ne peut expliquer autrement la confidence du président du 1er conseil de guerre à cette étrangère.

Dans la soirée, le général Pourcet a fait

demander M. Lachaud.

Me Lachaud a fait répondre qu'il ne pouvait se rendre au vœu du commissaire spécial du gouvernement.

Il tient à rester sur sa réplique. (Le Gaulois.)

# Bulletin politique.

Deux amendements, opérant une assez forte réduction sur le budget des affaires

étrangères, ont été pris en considération. Le premier, de M. des Rotours, réduit de 689 mille fr. le chapitre du traitement des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires; - le second, de M. Foubert, demande une économie de moitié, c'est-à-dire de 95,000 fr. sur le chapitre du traitement des agents diplomatiques en non activité.

M. le duc Decazes paraissait assez effrayé de trouver, pour son début, une telle opposition; il voulait à toute force défendre son budget: il a fallu que le président lui rappelât le règlement pour l'empêcher de par-

Qu'il se rassure! Le vote n'est en somme qu'une prise en considération qui ne décide rien. Les deux amendements qui chagrinent si fort M. Decazes sont renvoyés à la commission; lorsqu'ils reviendront devant la Chambre, les petites difficultés disparaîtront, car l'Assemblée est assez coulante en matière de crédits.

Seulement M. Decazes fera bien de ne pas poser la question de portefeuille, comme il l'a fait à propos de ces 700,000 fr.; ce sont là des moyens que M. Thiers a usés; et si M. Decazes dénouait son tablier, il ne trouverait peut-être pas une bien grande majorité pour le prier de le repren-

Il aura du reste un assaut plus sérieux à soutenir. MM. Rouvier et de Belcastel ont posé la question des capitulations à propos de pourparlers qui ont lieu entre le vice-roi d'Egypte et le gouvernement français, pour

leurs modifications. On sait que les capitulations remontent à François Ier, et qu'elles ont été l'œuvre de nos Rois pour protéger nos nationaux dans les pays musulmans et les soustraire à la juridiction de ces Etats, où il n'y a pas de justice organisée. Leurs différends sont portés devant les tribunaux consulaires. C'est M. Emile Ollivier, sous l'Empire, qui le premier avait proposé des modifications à ce

Ses attaches bien connues au khédive ne lui permettaient peut-être pas une bien grande indépendance. Il importe aujourd'hui de remettre les choses en état.

M. Decazes promet bien de ne conclure aucun traité avec le vice-roi sans le soumettre à l'Assemblée; mais on sait ce qu'il advient de ces négociations avec des gouvernements étrangers; on se trouve quelquefois lié d'avance par un accord entre les divers cabinets; on n'ose désavouer franchement un ministre et blesser ainsi une puissance étrangère, et la Chambre est bien obligée de passer l'éponge sur des faits presque accomplis.

Il y a là une question fort importante, comme l'a fait remarquer M. de Belcastel, puisqu'il s'agit de conserver les derniers restes de notre influence en Orient.

M. Méline, sur le chapitre du traitement des fonctionnaires administratifs, a proposé par voie d'amendement la suppression des sous-préfectures dans tous les chefs-lieux de moins de 12,000 âmes.

Cette réforme se fera un jour ou l'autre, car les sous-préfets, simples agents de transmission, n'ont pas de raison d'être, et l'arrondissement, comme circonscription, n'existe pas en droit. Leur suppression était déjà demandée à Bordeaux; plus tard MM. Théry, Savary et plusieurs autres de leurs collègues l'ont proposée. Mais M. Thiers, qui ne voulait aucune réforme dans l'administration, la jugeant comme M. Rouher un modèle, s'y est toujours opposé.

Ce n'est pas le moment de traiter cette question, car nous ne sommes pas à la veille d'une refonte de notre administration. Elle viendra plus tard, si des temps plus heureux se lèvent. Bornons-nous à dire que la loi militaire a posé les bases d'une nouvelle division administrative dont on sentira la nécessité.

Les moyens de communications, si rapides aujourd'hui, rendent inutiles beaucoup de rouages administratifs créés à une époque où il fallait nécessairement rapprocher les agents du pouvoir et les administrés.

Malheureusement, notre situation précaire ne nous permet pas les réformes qui demandent une paix assurée et un pays

tranquille.

Puis, ce n'est point par voie d'amendement au budget que cette question doit être introduite. Il faut une loi organique nouvelle pour supprimer les sous-préfectures; la proposition, au lieu de venir à la discussion du budget, doit donc être envoyée à la commission des services administratifs, qui pourra l'étudier, et qui peut-être l'accueillera comme elle a accueilli celle des conseils de préfecture.

C'est la raison qui a fait repousser cet amendement de M. Méline.

Tout le budget du ministère de l'intérieur a été voté.

A la fin de la séance, M. le général du Temple a déposé une demande d'interpellation sur l'envoi d'un nouveau ministre plénipotentiaire auprès du roi Victor-Emma-

La gauche a proposé le renvoi à six mois, et la droite à trois mois. Ces deux délais ont élé repoussés. Sur la demande de M. de Tillancourt, l'Assemblée en a fixé la discussion après le vote du budget des recettes et des dépenses.

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES.

La commission des lois constitutionnelles doit tenir aujourd'hui sa première séance; les membres de la majorité ont eu une réunion préparatoire, asin de se concerter sur la marche à suivre; ils ont décidé, assuret-on, d'écarter la proposition qui doit être faite par les cinq membres de la minorité de voter tout d'abord l'article 1er du projet de M. Dufaure, article qui est une reconnaissance de la République comme gouvernement définitif.

La commission se partagera ensuite en trois sous-commissions; l'une pour les attributions du pouvoir; la seconde pour la réforme électorale, la loi municipale et d'autres lois spéciales; la troisième pour la seconde Chambre.

Le travail de la commission, avec tous les incidents qui peuvent survenir, prendra les sessions de 1874 et 1875. Les membres de la majorité ne paraissent pas disposés à prononcer la dissolution de l'Assemblée avant l'année 1876.

On prête à M. le duc de Broglie la pensée de procéder lui-même aux élections générales quand, en vertu de la nouvelle loi, il aurait changé les maires, puis les juges de paix et un grand nombre de préfets.

M. Thiers prétendait avoir une Chambre pivotant sur le centre gauche, tandis que M. le duc de Broglie songerait à faire élire une majorité pivotant sur le centre droit. Mais, pour modisser l'esprit qui anime en ce moment le suffrage universel, il faut, non-seulement une réforme électorale très-efficace, mais il faut surtout une puissante influence gouvernementale qui ne peut appartenir qu'à la monarchie pour ramener l'opinion publique dans un courant plus favorable aux destinées de la nation.

Les nouvelles qui arrivent des départements sont loin d'être décourageantes. La masse est calme; dans chaque village, il y a quelques meneurs qui, pour le moment, n'osent pas bouger. Dans les villes de commerce, les gens d'affaires désirent, avant tout, sortir du provisoire. Tout ce qui pense, tout ce qui travaille accepte la prorogation. mais sans ajouter foi à sa durée non plus qu'à l'efficacité de cette combinaison artifi-

L'Assemblée nationale a constitué ses bureaux de la manière suivante :

de-Calais); secrétaire, M. Wilson. 2° bureau : président, M. le comte Jau-

bert; secrétaire, M. Busson-Duviviers. 3º bureau: président, M. Baze; secré-

taire, M. Voisin.

4° bureau: président, M. le comte de Nouaillan; secrétaire, M. le duc de Crussol-

5° bureau: président, M. Beulé; secrétaire, M. le comte de Legge.

6° bureau : président, M. Corne; secrétaire, M. de Choiseul.

7º bureau: président, M. Le Royer; secrétaire, M. Alphonse Picart. 8° bureau : président, M. le marquis de

Mortemart; secrétaire, M. Balsan (Indre). 9° bureau: président, M. Teisserenc de

Bort; secrétaire, M. le comte Duchatel. 10° bureau: président, M. Casimir Périer; secrétaire, M. Girerd. 11° bureau: président, M. Raudot; se-

crétaire, M. L'Ebraly. 12° bureau: président, M. le marquis de

Vogué; secrétaire, M. Vandier. 43° bureau: président, M. Piou; secré-

taire, M. le comte de Ségur. 14º bureau: président, M. le comte de Bondy; secrétaire, M. Tassin.

15° bureau: président, M. Jules Favre; secrétaire, M. Folliet.

Neuf présidents de la Droite et six de la Gauche.

### LE NOUVEAU MINISTRE.

A propos du nouveau cabinet qui vient de nous être octroyé, j'ai constaté, une fois de

rait d'avoir un jour une grande voiture, comme celle des saltimbanques qui vont de foire en foire, pour vivre là-dedans avec femme et enfants; libre comme l'air aujourd'hui ici, demain là, et gagnant ma vie par-

- Voilà, lui dis-je, une idée que je comprends. Elle a dù venir à bien des gens qui s'ennuient dans les villes. Mais je crois qu'on se lasserait bien vite de cette vie errante. Pour l'aimer comme vous faites, il faut que vous teniez ce goût de vos parents. Peut-être, ajoutai-je avec quelque hésitation, appartenez-vous à une race particulière?

— Les Bohémiens?

- Oui.

— C'est drôle! on m'a déjà dit cela; mais vous allez voir qu'il n'en est rien. Connaissez-vous Rouen?

- Beaucoup.

- Et la rue Martainville?

- Un peu.

- Une vilaine rue, n'est-ce pas? c'est

peut-être cela qui m'a dégoûté des villes. Mon père y était cordonnier; c'est-à-dire que l'enseigne disait : Corniquet, cordonnier ; mais la vérité est que mon père travaillait dans le vieux, et qu'il était, comme on dit, savetier. Son père l'avait été avant lui, et le père de son père aussi. De dix à treize ans, j'ai passé ma vie dans une petite chambre noire, assis sur un tabouret, et maniant bien des vieilles chaussures.

Mon père, voyant que le métier ne me plaisait pas, me mit en apprentissage chez un vannier. Du coup, le métier me convenait; mais je vis bien que c'était la ville qui ne m'allait pas.

Et cependant, Monsieur, puisque vous connaissez Rouen, vous savez que c'est une belle ville. Malgré mon ennui, je me faisais une raison, et je restai chez mon vannier jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Mon père était mort depuis deux ans.

Transfer Importal a VII. and above

Un beau matin, on vient me dire que j'hé-

rite d'un oncle que j'avais par là-bas, du côté d'Évreux. Je ne l'avais jamais vu, et c'est à peine si j'en avais entendu parler.

Quand les gens de loi eurent tiré ses affaires au clair, il ne me resta qu'une bicoque au hameau de la Commanderie, un bout de pré large comme trois fois ma voiture, et sept pommiers, dont quatre étaient bien décrépits. J'avais quitté mon patron, et j'étais décidé à ne plus m'emprisonner dans une ville.

D'un autre côté, je ne pouvais pas vivre sur mon bien, et mon métier de vannier ne m'aurait pas nourri dans un hameau.

Savez-vous ce que j'ai fait? J'ai mis la clef de ma bicoque dans ma poche, j'ai affermé ma pâture et mes pommiers, et je me suis mis à faire de petites tournées dans le pays, avec mes paniers sur le dos; peu à peu j'ai fait mes tournées plus grandes, et à l'heure qu'il est je ne rentre dans ma bicoque que pour y passer l'hiver.

Il y en a qui disent que la campagne n'est pas belle en hiver. On peut leur répondre qu'ils ont des yeux pour ne pas voir. Moi, je

la trouve aussi belle qu'en été, seulement d'une autre façon, apail sa maratique

Je travaille, toute la mauvaise saison, à me faire un fonds de magasin. Je vais de temps en temps dire deux mots à François pour qu'il ne s'ennuie pas trop; je mène promener Patte-Rousse pour lui dérouiller les pattes; et, ma foi! l'hiver est bientôt passé. Aux premières feuilles, nous nous metlons en voyage jusqu'au commencement de l'hiver suivant. Eh bien! Monsieur, entre nous, est-ce que vous pourriez mettre des choses comme ça dans un livre?

(La fin au prochain numéro.)

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Henri CHANTILLY.

of the safe times propried to busine entire To Dimanche 14 décembre , Misses

## LES CHEVALIERS DU BROUILLARD

Drame à grand spectacle, en 5 actes et 10 tableaux, de MM. Dennery et Bourgeois.

Les bureaux ouvriront à 6 h. 3/4; on commencera à 7 h. 1/4. apprent par salvogeneri Self sovie apolatiq vinov plus, combien est enraciné en France cet étourdissant préjugé qu'on doit attendre quelque chose de neuf de tout ministère frais pondu.

Tant qu'on persistera dans cette grossière routine de changer les ministres au lieu de changer les garçons de bureau des ministères, jamais on n'obtiendra rien de tous les cabinets qui se succéderont, fussent-ils farcis d'excellentes intentions ou truffés d'immenses projets.

Pourquoi? me demanderez-vous?

- Comment | pourquoi ?... Ignorez-vous donc la légende d'un nouveau ministre qui voulait innover et faire de grandes réformes?

Ecoutez-la:

Nous désignerons simplement ce ministre par le pronom « il.... » par égard pour sa

Donc, il venait d'être nommé, et il s'en allait à son ministère, plein d'une noble ardeur, chaud d'utiles projets et murmurant : « Je vais tout bouleverser, corriger, modifier, etc. Je veux qu'à me voir à l'œuvre on s'écrie: Ah! voici un gaillard neuf qui ne fait pas comme les autres !!! »

Ce disant, il était arrivé à l'hôtel de son ministère, dont il ne connaissait pas le plus mince escalier ni le plus petit couloir.

- Hé! l'homme! où allez-vous donc? On ne chante pas dans la cour, lui cria le portier qui le vit passer.

Je suis le ministre, répondit-il fièrement sans se retourner.

- Tiens, c'est le nouveau ! dit le portier à sa femme sans plus s'inquiéter, car il savait ce qui allait arriver.

Effectivement, il, après s'être perdu dans les couloirs et les escaliers, redescendit un quart d'heure après à la loge. On peut avoir la tête qui vous craque d'immenses projets de réforme et ne pas savoir trouver une porte... Il était donc bien excusable quand il dit au concierge :

- Pardon, je ne puis découvrir où est si-

tué mon bureau.

- Ah! bon, connu! Mon petit va vous y conduire... Stanislas, mène monsieur à Thomas, et tu le lui recommanderas bien de ma

Thomas est le doyen des garçons de bureaux. Pour lui, le ministère n'est plus qu'un simple hôtel garni dans lequel il a vu passer bien des locataires, dont quelques-uns n'ont fait que loger à la nuit.

Après avoir reçu le ministre des mains de Stanislas, maître Thomas le déballe.

- Ah! j'attendais monsieur plus tôt. L'autre voyageur est parti d'hier et j'ai eu le temps de donner de l'air au local. Voici le bureau de monsieur, le crachoir est à droite... Thé, chocolat, café noir, lavement, qu'est-ce que monsieur a l'habitude de prendre le matin?

Le ministre, qui ignore toutes les petites habitudes et les infimes détails du métier, écoute Thomas et veut l'interroger adroitement:

- Il y a longtemps que vous êtes em-

ployé dans ce ministère?

- Il y a quatre-vingt-cinq ministres.... environ trente-deux ans. Ah l j'ai vu déjà passer pas mal de baigneurs! Est-ce que monsieur vient pour l'estomac ou pour le foie? J'ai connu beaucoup de ces messieurs qui, après avoir fait ici une ou deux saisons, s'en allaient, plus tranquilles, finir leur traitement dans une ambassade.

Désireux de faire acte d'autorité et d'imposer au plus vite son énergique volonté, le ministre l'interrompt pour dire d'un ton

- Recevez mes ordres.

Mais, dans son empressement, Thomas devance les ordres qu'on lui annonce.

- Votre excellence lira sans doute ses journaux au saut du lit... comme le faisaient tous ces messieurs pour se tenir au courant dès l'aurore?

Oui, c'est une idée. Soit! mes journaux le matin... Après cette lecture, vous m'apporterez chaque jour la feuille de pré-

sence du personnel.

- Pardon, Excellence. Après cette lecture, Votre Excellence présèrera sans doute travailler avec son secrétaire général... pour préparer le portefeuille... en cas de
- conseil. — C'est juste, je n'y pensais pas... De-main, vous porterez l'ordre d'une convocation à tous les chefs du ministère.
- Pardon, Excellence. Demain, jeudi, est le jour de réception pour les préfets. C'est l'habitude; ils viennent de loin et on ne peut refuser de les recevoir.

- Toujours très-juste. Alors la convocation aura lieu après-demain sans faute.

Pardon encore. Après demain, Votre Excellence devra s'occuper des conférences et relations diplomatiques... On ne peut changer de jour sans indisposer les puissan-

- Très-bien. Alors la convocation sera

pour samedi sans rémission.

- Pardon. Le samedi est toujours pris par les préparatifs de la soirée officielle... les invitations à lancer... les rafraichissements et les musiciens à se procurer, etc..., car j'ose croire que Votre Excellence donnera un peu à danser?

— Sans doute.

- C'est sur quoi comptent beaucoup toutes les belles dames que j'entendais, au dernier bal, se féliciter de votre prochaine nomination.

En se voyant pour quatre jours d'occupations sur la planche, le ministre renvoie à un peu plus tard ses projets d'innovations. Il comprend que, dans cette situation neuve pour lui, il lui faut d'abord prendre l'air du

Après avoir ainsi imposé ses volontés au patron, Thomas demande effrontément :

- Votre excellence n'a plus d'autres ordres à me donner?

Non, allez et obéissez.

Thomas se retire. A la porte du bureau ministériel, il rencontre tous les hauts chefs de service qui allaient y entrer.

— Que voulez-vous?

- Nous venons connaître les décisions du nouveau. Il paraît qu'il a des projets

- Ta, ta, ta, réplique le garçon de bureau, ne vous inquiétez de rien... Je m'en charge... J'ai bien su styler tous les autres, et celui-ci ne me pèsera pas une once. Continuez votre petit train-train habituel... j'ai arrangé tout... cela marchera absolument comme du temps des trente-huit der-

Pris, engrené, roulé par Thomas, le nouveau, malgré son désir de créer du neuf, finit par se soumettre et se laisser pincer par l'habitude. Pourtant ce ne fut pas sans se débattre, car les projets de réforme lui faisaient toujours craquer la tête. Il ne retrouva son énergie qu'au dernier moment, lorsque le terrain, qui tremblait sous ses pas, lui annonça sa prochaine culbute, et il s'é-

- Non, il ne sera pas dit que j'aurai occupé le ministère sans qu'aucune utile réforme ait laissé trace de mon passage!!!

Puis d'une voix de tonnerre:

— Thomas!

- Excellence?

— Où se met la clef des cabinels?

- Depuis le ministère du cardinal de Richelieu, elle s'accroche dans l'anticham-

- Je veux! j'entends! je prétends qu'à l'avenir, elle soit toujours pendue à la gauche de ma glace.

Ce fut son seul acte d'initiative... son cachet personnel!... Et il quitta le ministère au grand étonnement du pays, qui attendait

toujours du neuf.
Telle est la légende du ministre qui était

plein de bonnes intentions.

On nous promet monts et merveilles de la part du ministère qui vient d'être nommé. Ses prôneurs affirment que nous allons assister à une étonnante série de réformes et d'innovations heureuses.

Soit! espérons-le.

Mais, à en juger par le passé, on peut craindre que tous les changements annoncés se bornent au seul fait suivant :

Thomas?Excellence !

- Quelle est cetté clef pendue à la gauche de ma glace?

— Celle des cabinets.

- Je veux, j'entends et je prétends qu'à l'avenir, elle retourne dans l'antichambre.

Et le ministre, fatigué, se reposera après Eugène Chavette. cet effort.

# Chronique Locale et de l'Ouest.

Le télégraphe nous a appris hier, au moment où nous mettions sous presse, qu'une de ces précieuses existences qui semblent placées ici-bas pour l'édification de tous, venait de s'éteindre. Mercredi soir, le vénérable abbé Fourmy, ancien curé de Saint-Pierre de Saumur, a rendu son âme à Dieu

dans sa retraite de Saint-Martin de Beaupréau.

Des mardi, un petit nombre de ses anciens paroissiens avaient eu connaissance d'une altération de la santé de M. Fourmy, mais rien ne faisait pressentir une fin aussi

D'après le désir exprimé maintes fois par M. Fourmy, son corps sera ramené à Saumur, et recevra la sépulture dans le

cimetière de notre ville.

La levée du corps se fera à la gare du chemin de fer, samedi matin, à 10 heures. Un grand nombre d'invitations ont été répandues dans la ville; cependant, les personnes qui, par oubli, n'auraient pas recu de lettres de faire part, sont priées de se joindre au deuil à l'église Saint-Pierre, ou à

Le sieur Goguelet, l'une des victimes de l'accident du château d'eau, a succombé hier à l'hospice de Saumur.

Le sieur Chiquel est dans une situation

satisfaisante.

Un événement tragique vient de jeter la population de Bierné (Mayenne) dans la consternation.

Dimanche dernier, 7 décembre courant, à 8 heures du soir, un sieur J.-B. B... a tiré à bout portant un coup de fusil sur Th. B..., son frère, qui s'en revenait de conduire ses chevaux aux champs. The medicular medicular

La blessure n'est pas mortelle.

Les motifs de cette tentative d'assassinat paraissent être le résultat de la jalousie.

Le parquet de Château-Gentier, informé, s'est transporté sur les lieux dans la journée du lendemain, et, après les constatations légales, l'assassin a été écroué à la maison d'arrêt de Château-Gontier.

On annonce pour la dernière semaine de décembre une nombreuse promotion de capitaines dans l'arme de la cavalerie et dans celle de l'infanterie; les promotions de lieutenants et de sous-lieutenants suivraient en janvier et en mars.

Le Journal officiel a publié le rapport approuvé, présenté par les ministres de l'intérieur et de la guerre au Président de la République, et portant modification de la commission mixte chargée de réviser la législation qui régit le fonctionnement du service de santé dans les hospices civils.

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« A propos de l'article, que nous avons emprunté — sans commentaire -- à la Décentralisation, et dans lequel il était parlé d'une liste d'ôtages en Maine-et-Loire, le Patriote radical nous dit:

a L'Union de l'Ouest, qui doit bien connaî-» tre l'esprit de notre département, eût pu » ajouter que les journaux d'Angers avaient

» trop d'intelligence et avaient une trop » bonne opinion de celle de leurs lecteurs. » pour inventer de pareilles bourdes.

» N'est-ce pas déjà trop qu'il y en ait » quelques-uns à s'en faire l'écho, sans » protestation? »

» Le rédacteur de l'Union de l'Ouest, qui a en portefeuille des lettres anonymes dans lesquelles on le menace de lui « faire passer l'arme à gauche » avec... d'autres; ne voit rien d'absolument invraisemblable à la nouvelle donnée par la Décentralisation. Il est vrai de dire que cela lui paraît plus risible que dangereux, et si la liste existe, ce qu'il ignore, ce doit être quelque farce du même goût que les lettres anonymes. Mais n'est-ce pas trop qu'il y ait des intelligences perverties jusqu'à inventer de pareilles plaisanteries? »

UNE VICTIME DE L'ALCOOLISME.

Il y a trois jours, un charpentier de Saint-Jean-de-la-Croix, canton des Ponts-de-Cé, se présente dans une auberge de la commune et demande un verre d'eau-de-vie.

Il absorbe le premier verre, puis un second et un troisième.

Un consommateur qui se trouvait là lui dit en riant : Allez-vous aller longtemps comme cela? Notre buveur, par forfanterie, réplique qu'il ne s'arrêtera pas là et se fait servir cinq autres verres d'eau-de-vie. Total huit.

Le maître de l'établissement intervint alors et voulut s'opposer à cet acte de folie; mais le forcené buveur saisissant la bou-

teille vida le contenu d'un seul trait. Il sortit ensuite du cabaret; mais il put à peine faire quelques pas, trébucha et tomba à terre complètement inanimé.

Le lendemain il était mort.

Ce malheureux n'était âgé que de vingtet-un ans. (Journal d'Angers.)

freezinsa, ouvrais<del>e cellèr</del>erappi leraund

Par un arrêté en date du 1er décembre courant, le ministre de l'agriculture et du commerce vient de reculer au 31 décembre 1874 le terme du concours, au prix de 20,000 francs, à décerner à l'auteur d'un procédé efficace et pratique pour combattre le phylloxera, met ou ou on one of into

A l'entrepôt de Bercy, dit le Moniteur vini-cole, depuis quelques jours, les vins du Cher ont subi une légère baisse, et la demande se ralentit de plus en plus.

La Touraine est dans le même cas : les cours ont fléchi, notamment à Vouvray,

Faits divers.

de Lonier, car la<del>g lagt d</del>es Courrier des

Le musée d'artillerie des Invalides a ouvert jeudi au public les six nouvelles salles dont l'aménagement vient d'être terminé.

Elles comprendrent: 1. Les armes primitives de l'âge de pierre, de l'âge de fer ; les armes grecques, romai-

nes, gauloises et mérovingiennes; 2º Les armes des pays orientaux et des pays non civilisés;

3. Les armes blanches, telles qu'épées, sabres, etc.;

4. Les armes de haste, comprenant les lances, pertuisanes, hallebardes, masses d'armes;

5° Les armes de jet : arbalètes, mousquets, arquebuses, pistolets et fusils, dans toutes leurs transformations;

6° Les pièces d'armures, les pièces de joute et de lournoi, les cuirasses, les chanfreins, les casques et les boucliers, dans l'ordre chronologique.

Le conservateur du musée a également placé, dans ces salles qui complètent le musée, les premiers objets commençant le nouveau Musée historique de la guerre, lequel comprendra tout ce qui concerne l'équipement et le harnachement complets des soldats de toutes les nations du monde, depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours.

S'il faut en croire les journaux du Nord, une curieuse découverte vient d'être faite par un jeune lieutenant du génie en garnison à

Cet officier vient d'inventer un nouveau système de parachute, qui permettrait de descendre en sûreté d'un aérostat, quelles que soient son altitude et la force du vent, en suivant un plan incliné qui formerait le troisième côté d'un triangle dont les deux autres côtés partiraient l'un de l'aérostat pour aboutir au sol, l'autre de ce dernier point en se prolongeant jusqu'au point d'ar-

La distance à parcourir serait vingt fois plus longue que celle de l'aérostat à la terre : ainsi, le supposant arrivé à un kilomètre de hauteur, il descendrait à une distance de vingt kilomètres.

Aujourd'hui, le savant officier, après un essai tenté il y a peu de temps, poursuit activement son entreprise, et ses camarades de la garnison se sont, paraît-il, généreuse-ment cotisés pour réunir les fonds nécessaires à la construction d'une montgolsière.

## Dernières Nouvelles.

Versailles, 12 décembre, 8 heures du matin.

Décision du Président de la République commuant en vingt années de détention, avec dispense des formalités de la dégradation militaire, mais sous la réserve de tous ses effets, la peine de mort prononcée contre le maréchal Bazaine, conformément au recours en grâce formé par les membres du conseil de guerre.

Pour les articles non signés: P. Goder.

LIBRAIRIE HAGHETTE ET Cie,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 44° fascicule, FRE à GAI, est en vente.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

Texte: Courrier de Paris, par Gérome. Bulletin, par Th. de Langeac. —Le nouveau ministère, par H. V. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — La bataille de Noiseville (sortie du 31 août 1870), par le commandant du génie Parden. — Revue scientifique par le Dr E. Descaisne. — Ce que coûte un costume de bal, par la comtesse Dash. — Histoire des astres, astronomie pour tous, par M. J. Rambosson. - La Bouche de l'enfer, par Jan-Karl. - Courrier des Modes, par Mme Iza de Cérigny.

Gravures: Ministère du 26 novembre: M. le duc Decazes, ministre des Affaires étrangères; M. Depeyre, ministre de la Justice; M. le baron de Larcy, ministre des Travaux publics. — M. le baron Louis de Viel-Castel, membre de l'Académie française. —

Théâtre du Gymnase: scène dernière de Monsieur Alphonse, pièce en trois actes de M. Alexandre Dumas fils. — Procès du ma-réchal Bazaine : les abords du Grand-Trianon pendant une suspension d'audience. — Les principaux témoins dans le Procès du maréchal Bazaine (quatrième série): MM. les généraux Changarnier, Soleille, Lebrun, le lieutenant-colonel Magnan, le commandant Samuel, Combier, député, de Bouteillier, propriétaire à Metz, Donzella et Quatrebœuf, sergents dans la marine. — Bataille de Noiseville: sortie du 31 août 1870. — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). - Histoire des astres, astronomie pour tous, par M. J. Rambosson: Bolide en fusion, observé au-dessus de la ville d'Athènes; le soleil de minuit dans les régions du Nord; portraits de Copernic, Newton et Descartes. — La Bouche de l'enfer, près de Lisbonne. — Rébus.

Un numéro spécimen, contenant le détail et les conditions des primes offertes au choix des abonnés de l'Univers illustré, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demade, par lettre affranchie, à l'administration, 3, rue Auber, place de l'Opéra.

Abonnements, pour Paris et les départe-

Un an: 24 fr.; Six mois: 41 fr.; Trois mois: 6 fr.— Le numéro de 16 pages: 35 c. - Par la poste : 40 c.

Administration: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

#### **ALLUMETTES CHIMIQUES**

Les personnes des divers cantons des arrondissements de Saumur et de Baugé, qui désireraient sous-traiter de la vente des allumettes chimiques, peuvent s'adresser, dès aujourd'hui, à M. E. Mollay fils, rue Neuve-Beaurepaire, à Saumur.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étoussements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-lancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S S, le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc., etc.

L'heureuse guérison de S. S. le Pape.

« Rome, 21 juillet. — La santé du Saint-Père est excellente; elle l'est surtout depuis que, s'abstenant des remèdes, il fait presque exclusivement usage de l'excellente Revalescière du Barry,

qui a opéré sur sa personne des effets surprenants. . (Gazette du Midi, Marseille.)

Cure Nº 78,364.

M. et Mme Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure Nº 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Epuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4. 7 et 60 francs. - La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicier, rue Saint-Jean; Mme Gondrand, épicière, rue d'Orléans; M. Besson, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. -Du Barry et Co, 26, place Vendôme, à Paris.

Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

P. GODET, propriétaire-gérant.

#### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 DÉCEMBRE 1873. Dernier Dernier Valeurs au comptant. Hausse Baisse. Hausse Valeurs au comptant. Valeurs au comptant. Baisse. 3°/. jouissance 1° juin. 72... 4 1/2°/. jouiss. mars. . . . . . 4°/. jouissance 22 septembre. 5°/. Emprunt 1871 . . . . Emprunt 1872 . . . . . . Den de la Seine emprunt 1855 Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. Soc. gén. de Crédit industriel et C.gén. Transatlantique, j. juill. 1 25 820 Canal de Suez, jouiss. janv. 70. Crédit Mobilier esp., j. juillet. Socièté autrichienne. j. janv. 83 75 431. 25 50 365 0 73 0 comm., 125 fr. p. j. nov. . 645 2 50 75 B D 343 10 D . . 93 05 350 p 492 50 OBLIGATIONS. 92 95 Charentes, 400 fr. p. j. août. . 350 Est, jouissance nov. . . . . . . . Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. Midi, jouissance juillet. . . . 216 75 415 2 50 281 615 269 75 289 Nord, jouissance juillet . . . 1036 Est . . . . . . . . . . . . . , Orléans, jouissance octobre. Ouest, jouissance juillet, 65. 838 75 256 520 276 50 4400 275 75 Comptoir d'escompte, j. août. Créditagricole, 200 f. p. j. juill. Crédit Foncier colonial, 250 fr. Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. 905 Compagnie parisienne du Gaz. Société Immobilière, j. janv. 715 445

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 5 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 09 minutes du matin, express-poste. - 45 - - (s'arrête à Angers).
- 02 - - omnibus.
- 33 - soir, soir, express. omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 8 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte. omnibus. express. solr, omnibus.

express-poste. - 44 -- 30 -Letraind'Angers, quis'arrête à Saumur, arrive à 6 b. 43 s.

Etude de M. MÉHOUAS, notaire à Saumur.

WIENWIND ME ME A L'AMIABLE,

#### 1º UNE MAISON Située à Saumur, rue Courcouronne,

h man no 10, Composée : au rez-de-chaussée,

de deux pièces; même distribution au second; grenier et mansardes sur le tout; cave au-dessous de la maison; cour couverte, terrasse, pompe, lieux d'aisances;

### 2° UNE AUTRE MAISON

Sise aussi à Saumur, même rue. nº 12,

Composée : au rez-de-chaussée, d'une cuisine et salle premier étage, quatre pièces; au deuxième étage, même distribution; au troisième, cinq chambres; grenier sur le fout; caves sous la maison; cour couverte, écurie, lieux d'aisances et pompe.

Toutes facilités de paiements. Pour tous renseignements, s'adresser à Me Méhouas, notaire.

Etude de Mº CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

En détail, par lots, au gré des acquereurs,

LA PROPRIÉTÉ

D'une contenance de 180 hectares,

Communes de La Breille et de Brainsur-Allonnes.

Comprenant: deux fermes et une réserve, consistant en un beau clos, étang, prés, terres, parc, bois et

S'adresser à MM. Francville et Du-PUY, de Courléon, mandataires de M. et M. GIRARD-GUÉRIN, qui se trouveront les dimauches aux Loges et les mardis à Bourgueil, ou à . M. CLOUARD, notaire. (495) M. CLOUARD, notaire.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

# WEINIDERE

MAISON Au Petit-Puy, sur le bord de la route

de Limoges, commune de Saumur, Cour et Jardin.

S'adresser, à Saumur, à M. et Mmº Picaro, rue du Temple, nº 5, ou à M° CLOUARD, notaire.

Etude de M. SANZAY, notaire à Breze.

#### A VENDRE

Par adjudication.

En totalité ou par lots,

Le dimanche 14 décembre 1873, à midi.

Dans l'une des salles du château de Meigné, sis commune de Brézé, par le ministère dudit M' SANZAY, notaire à Brézé.

Premièrement.

## LA COUPE DE BOIS-TAILLIS DES LIONS

Dépendant de la terre de Meigné, d'une contenance d'environ quatre hectares.

Et deuxièmement,

#### 123 PEUPLIERS

Complantés sur ladite terre de

S'adresser, pour tous renseigne-ments, audit M. Sanzay, notaire.

#### A AFFERMER

Pour la Saint-Jean 1874

Soixante-onze ares cinquante centiares de terre, enclos de murs, au canton des Moulins, à Sanmur,

Un logement et un moulin, dans le même encles.

S'adresser au bureau du journal.

# AVENDRE

D'OCCASION,

#### QUATRE BELLES LAMPES

Dont deux en porcelaine. S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur.

AVENIDIRE

D'OCCASION .

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coisseur ou à un marchand

S'adresser au bureau du journal.

COMPAGNIE DU SOLEIL Assurances contre l'incendie. Fondee en 1829.

CAPITAL SOCIAL Fonds de Primes et Réserves : VINGT-ET-UN MILLIONS.

M. CARON, agent principal, à Saumor, place Saint-Pierre. (366)

## FABRIQUE D'ENGRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

UN HOMME de 35 ans, muni de bons certificats, demande un

S'adresser au bureau du journal.

# CHOCOLAT DE LA Qualité supérieure Toujours 2 fr. le 1/2 kil. CACAO EN POUDRE

2 fr. 50 le 1/2 kil.

DÉPOT DANS TOUTES LES BONNES

MAISONS.

# Le Moniteur de la Banque

4 fr. PAR AN Journal financier (6 année), pour Paris et les Départements.

Paraissant le dimanche (52 nº par an), publiant tous les tirages et donnant des renseignements complets et impartiaux sur toutes les valeurs cotées et

Abonnements d'essai pour 3 mois, 1 franc, rue Lafayette, 7, Paris.

Vient de paraître.

L'ORDRE SOCIAL A TOUS LES POINTS DE VUE

Par T. PRIEUR-DUPERRAY, ancien magistrat.

AU PROFIT DES PAUVRES.

En vente à Saumur chez tous les Libraires.

# ALI RABAIS DOUVRAGEST

Dictionnaire de Feller, 8 volumes grand in 8°. Dictionnaire de la Conversation, 16 vol. Histoire universelle de l'Eglise catho-

lique, par l'abbé Rohrbacher, 30 vol. in-8°. Conférences d'Angers, belle édition. Histoire ancienne,

par ROLLIN. romaine, Massillon, et quantité d'autres ouvrages.

Rue du Marché-Noir.

Saumur, imprimerie de P. GODET.